

Guyenne HandiNages Bordeaux



Natation Handisport

Jetez-vous à l'eau avec GHN !



M
E
C
E
N
A
T



Sommaire

Éditoriaux	Page 3
Le Handisport	Page 4
Guyenne HandiNages	Page 5
Notre projet d'association	Page 6
Nos actions	Page 9
Jetez-vous à l'eau avec GHN !	Page 10
Mécénat 2018/2019 Loisirs	Page 11
Mécénat 2018/2019 Compétition	Page 12
Convention de Mécénat	Page 13
Nos nageurs	Page 14
Nos soutiens	Page 15
Contactez-nous !	Page 16

Éditoriaux

Le mot de la Présidente

Les jeux paralympiques de Londres puis ceux de Rio ont apporté une grande visibilité au Handisport et à nos athlètes handicapés. Cette magnifique exposition met également en lumière les clubs qui forment les sportifs partout en France.

Forts de nos années d'expérience dans le domaine de la natation Handisport, nous accompagnons au quotidien des dizaines de nageurs, que ce soit pour leur apprendre à nager ou pour leur proposer une pratique en loisir ou compétition.

Dans notre volonté de pouvoir accueillir encore plus de personnes en situation de Handicap, et dans une période de réduction des subventions publiques, nous nous tournons aujourd'hui vers le mécénat privé.

Accompagnez-nous dans notre développement, associez votre entreprise, vos salariés et vos valeurs à notre association et aux valeurs que nous portons ! Supportez nos projets ou contribuez librement à la vie de l'association !

Au plaisir d'en discuter avec vous au bord du bassin !

Stéphanie Smadja

Le Mot du Coach

Les bienfaits du sport ne sont plus à démontrer. L'activité sportive pour les personnes en situation de handicap est un excellent moyen de rééducation et de réadaptation qui apporte des bénéfices à la fois physiques et psychologiques. C'est un moment de convivialité, d'échanges, de partage, de reconquête de soi. Quelque soit l'objectif du nageur, la natation lui permettra de se libérer des contraintes d'appareillages, de se sentir plus libre dans l'eau. En loisir ou en compétition, nous adaptons notre pédagogie et notre accompagnement à chacun de nos nageurs. Chaque nageur est unique, chaque séance est unique, notre association est unique !



La Fédération Française Handisport

- Association Reconnue d'Utilité Publique : La FFH et toutes les associations qui la composent sont reconnues d'utilité publique, ce qui permet de bénéficier d'avantages spécifiques (dons, donations et legs), mais confère aussi une légitimité particulière.
- Membre du Comité Paralympique et Sportif Français
- Membre du Comité Olympique et Sportif Français
- Membre du Comité International Paralympique

Chiffres

- + de 32 000 licenciés
- + de 35 000 pratiquants
- 29 sports de loisir ou de compétition dont 20 paralympiques
- + de 1200 clubs
- 26 Comités régionaux
- 87 Comités départementaux

La natation handisport



Parmi les nombreuses disciplines sportives pratiquées par les personnes handicapées physiques, la natation est la 1^{ère} discipline au sein de la Fédération Française Handisport. En effet, la natation est accessible au plus grand nombre et à tous types de handicaps, physiques ou visuels, même aux moins autonomes.

Guyenne HandiNages



Seul club de natation handisport en Gironde

	Affilié à la Fédération Française Handisport
2001	Création de Guyenne Handi Nages
2017	68 licenciés 19 femmes 49 hommes
20	Bénévoles
2	Championnes de France !
2	Médaillées d'argent aux Jeux Nationaux de l'Avenir
3 ^{ème}	Club Fille aux Championnats de France Jeunes
2 ^{ème}	Au Classement National des Clubs Fille
5 ^{ème}	Au Classement National des Clubs Garçon
1	Ecole de natation pour les 3/10 ans
1	Activité unique en France avec de grands polytraumatisés, 1 accompagnant par nageur.
1	Partenariat avec le CREPS Aquitaine, le STAPS Bordeaux, et Sport Avenir Aquitaine pour former leurs étudiants à l'accompagnement du public en situation de handicap

Notre projet d'association

Notre Mission :

Permettre à toutes les personnes en situation de handicap de pratiquer des activités aquatiques de loisir ou de compétition !

Volet Sportif

La natation est l'activité Handisport la plus pratiquée en termes de licenciés en France.

C'est un sport complet, non traumatisant et sans risque. Cette activité s'adresse à tous les types de handicap.

Ce sport tire ses vertus des propriétés de l'eau, qui « porte » le nageur et autorise le mouvement à des personnes handicapées dont les troubles interdisent tout autre sport que ce soit en station debout ou assise.

Guyenne HandiNages accueille toute personne handicapée moteur désireuse de pratiquer la natation.

Notre projet d'association

Volet Éducatif

- Assurer une sécurité et une autonomie dans l'eau
- Aider à retrouver une certaine image de soi en assumant de montrer son corps
- Éduquer à une hygiène de vie encore plus indispensable pour les personnes handicapées afin de prévenir toutes les complications liées au handicap
- Éduquer à une alimentation adéquate au sportif
- Transmettre des valeurs de dépassement de soi, de travail en équipe pour les résultats d'un club malgré la pratique individuelle
- Dispenser le sauv'nage et le test d'aptitude

Volet Formation

- Partenariat avec le CREPS Aquitaine, le STAPS Bordeaux, et Sport Avenir Aquitaine pour former leurs étudiants à l'accompagnement du public en situation de handicap

Notre projet d'association

Volet Social

- Proposer aux personnes handicapées une activité qui leur permette de sortir des établissements ou du cadre familial
- Proposer de partager lors des compétitions une aventure de club, et une aventure d'équipe lors des relais et des inter-régions
- Participer à une aventure sportive qui mêle personnes handicapées et personnes valides au sein d'une même équipe lors des journées régionales ou compétitions inter-régions
- Vivre des moments privilégiés d'échanges lors des entraînements et des compétitions, moments très importants pour les personnes handicapées qui confrontent des expériences sportives mais aussi personnelles
- Proposer une vie de club avec des échanges hors piscine
- Proposer des activités pendant l'été comme la nage en eau libre ou des activités plus ludiques ayant l'eau comme support (surf, ski nautique...).

Nos Actions

L'école de natation

L'école de natation, ouverte en 2014, est dédiée aux enfants, aux jeunes et aux adultes qui désirent découvrir leur mobilité dans l'eau et, si le handicap le permet, apprendre à nager. Guyenne Handi Nages propose une activité découverte par le jeu et un encadrement individuel très personnalisé.



L'aisance aquatique



Unique en France, cette activité accueille chaque semaine des polytraumatisés pour une heure de bien être aquatique et de réappropriation de son corps sans les contraintes de la gravité et des appareillages, avec 1 accompagnant par nageur.

La natation loisir

Pour tous ceux qui veulent nager tout simplement, en étant accompagnés par nos entraîneurs et par des stagiaires en formation CQH (Certificat de Qualification Handisport).



La natation compétition



Une quinzaine de nageurs portent chaque année très haut les couleurs de GHN ! Plusieurs entraînements par semaine et des séances de préparation physique les préparent aux compétitions nationales.

Jetez-vous à l'eau avec GHN !

Accompagnez nos projets
ou engagez-vous auprès de nous librement !

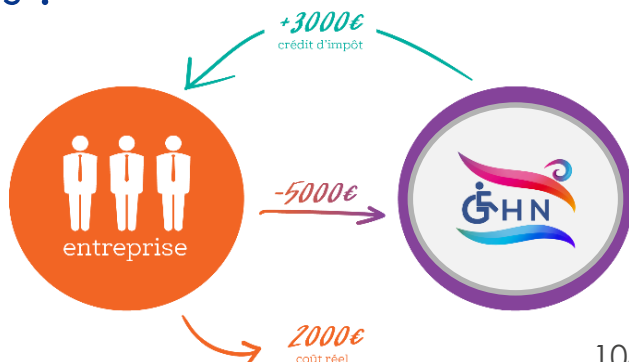


Les raisons de s'engager

- ✓ Vous associez votre image à celle d'une association reconnue d'utilité publique. Vous soutenez le développement de la pratique handisport.
- ✓ Vous participez à une action sociale en faveur des personnes handicapées en leur permettant une intégration par le sport.
- ✓ Vous associez votre image à un événement sportif.
- ✓ Vous partagez des valeurs de solidarité, de rigueur, de sport sans dopage et de dépassement de soi.
- ✓ Vous contribuez au développement et à la diversité du sport.

Les déductions d'impôts :

Pour les dons aux associations provenant d'entreprise, la réduction fiscale est de 60% du montant des dons versés, dans la limite de 5/1000 du chiffre d'affaires annuel.



Mécénat 2018/2019

Loisir

Égayez nos entraînements !

Petit équipement Jeux Ecole de Natation

- ✓ Ballons
- ✓ Frites
- ✓ Tapis de piscine



Budget : 200 euros / coût réel pour l'entreprise : 80 euros

Sorties journées plage Juin / Septembre 2018

- ✓ 2 sorties : 1 en juin, 1 en septembre
- ✓ 8 participants / 4 accompagnants
- ✓ Déplacement
- ✓ Restauration



Budget : 400 euros / coût réel pour l'entreprise : 160 euros

Équipement de nos nageurs

- ✓ Tee Shirts GHN
- ✓ Bonnets



Budget : 1500 euros / coût réel pour l'entreprise : 600 euros

Mécénat 2018/2019

Compétition

Engagez-vous et vos équipes
auprès de nos compétiteurs !

Compétitions 2018/2019

- ✓ Produits nutritionnels sportifs
- ✓ Boissons énergétiques



Budget : 500 euros / coût réel pour l'entreprise : 200 euros

Equipement de nos compétiteurs

- ✓ Sweatshirt GHN
- ✓ TeeShirts GHN
- ✓ Serviettes de piscine
- ✓ Bonnets



Budget : 1500 euros / coût réel pour l'entreprise : 600 euros

Stage de Toussaint à Cerbère (66)

- ✓ 10 participants / 4 accompagnants
- ✓ Déplacement
- ✓ Location de lignes d'eau
- ✓ Hébergement, restauration



Budget : 4000 euros / coût réel pour l'entreprise : 1600 euros

Nos Nageurs



Nos soutiens



Ils nous accompagnent :



Convention de Mécénat



Entre :

► L'association Guyenne HandiNages représentée par Stéphanie SMADJA, Présidente et Madjériba HAMZAoui, Trésorière,

► Et l'entreprise mécène (nom et adresse, forme juridique – entreprise individuelle, SARL, SA représentée par gérant, président, etc.)

Il est convenu et décidé ce qui suit :

1. La présente convention a pour objet de définir les conditions du soutien à l'association pour le projet suivant : (descriptif de l'action ou de la manifestation)

2. L'entreprise mécène versera à l'association la somme de :

Et/ou L'entreprise mécène s'engage à apporter, mettre à disposition, prêter à l'association : le matériel, le local, le personnel suivant : représentant une valeur de €

Et/ou L'entreprise mécène s'engage à réaliser au profit de l'association la prestation suivante, évaluée à € : (expertise de financement, étude juridique, travaux de tenue de comptabilité, d'imprimerie, prestation de transport, de communication, etc.)

3. L'association s'engage à faire figurer le nom de l'entreprise donatrice sur les supports d'information de l'action ou de la manifestation.

4. Au terme de la manifestation, l'entreprise reprendra les éléments prêtés à l'association.

5. L'association s'engage à rembourser l'entreprise mécène si elle décide de ne pas réaliser le projet ou de ne plus y faire participer l'entreprise.

6. La présente convention est établie en vertu des dispositions de l'article 238 bis du CGI.

Date, lieu et signatures :

A le 2018

Contactez-nous !

<http://guyennehandinages.club>



Notre présidente : +33 6 82 80 61 51

Notre coach : +33 7 81 10 99 39



Notre présidente : guyennehandinages.president@gmail.com

Notre coach : guyennehandinages@gmail.com



Guyenne HandiNages Bordeaux

20 Rue Pasteur 33200 BORDEAUX

